

Kursaal - Sonorisation de la grande salle - Adoption du projet - Demande de subvention

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Lors de sa rénovation, la grande salle du Kursaal n'a pas été équipée d'une installation de sonorisation correspondant aux besoins des manifestations qui s'y déroulent.

Pour permettre une bonne diffusion du son quelle que soit l'utilisation, un cahier des charges a été dressé qui prévoit la fourniture et l'installation d'un matériel adapté.

C'est ainsi que la console de son sera installée dans la cabine technique, au troisième niveau, mais pourra être déplacée au deuxième ou au premier niveau et sur la scène.

De même, la diffusion sera indépendante à chaque niveau et les retours de scène seront individualisés.

Enfin, seuls les platines et quelques diffuseurs de l'ancienne installation seront conservés.

Le coût de cette installation a été estimé à 450 000 F TTC, la part de la dépense à la charge de la Ville étant financée sur les crédits disponibles au chapitre 903.64/232.79009 code service 30900.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le présent projet,
- de solliciter la participation financière du Conseil Général du Doubs et d'inscrire la recette correspondante au budget supplémentaire, chapitre 903.64/1053.79009.30900 à réception de l'arrêté attributif,
- d'autoriser M. le Député-Maire à signer les marchés à passer après appel d'offres ainsi que le (ou les) avenant(s) nécessaire(s).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.